Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID: 045-200071850-20230404-202324-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat intercommunal à vocation unique - SIIS DE BOISCOMMUN (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 25450244600019

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE PITHVIERS

M 14

Compte administratif voté par nature

BUDGET: SIIS BOISCOMMUN (3)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Reçu en préfecture le 07/04/2023 52LO

Publié le

ID: 045-200071850-20230404-202324-DE

Sommaire

1 - Informations generales (5)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	6
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11
III - Vote du budget	12
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
	18
IV - Annexes (6)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Bepenses	28
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	29
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	_
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
31.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
31.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
31.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
31.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
31.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
31.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	30
32.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
32.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Actions de formation des élus

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

C3.6 - Identification des flux croisés

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID: 045-200071850-20230404-20232

31

Sans Objet

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Publié le

Reçu en préfecture le 07/04/2023

ID: 045-200071850-20230404-202324-DE

S'LO

Code INSEE

SIIS DE BOISCOMMUN SIIS BOISCOMMUN

I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES
A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) : Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	0

Potentiel fiscal et financier (1)			Moyennes nationales du	
Fiscal	Financier	Valeurs par hab. (population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate	
0,00	0,00	0,00	0,00	

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	95,59 %	0.00 %
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	22,65 %	0.00 %
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	77,18 %	0.00 %
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	0,00 %	0.00 %
5	Encours de la dette	0,00	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID: 045-200071850-20230404-202324-DE

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

POUR MEMOIRE(1)

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID: 045-200071850-20230404-202324-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES)	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	А	164 372,13	G	173 943,17
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	48 277,00	н	55 851,46
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	c (si déficit)	0,00	l (si excédent)	145 337,33
N-1	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	50 905,85	J (si excédent)	0,00
,		=		=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	263 554,98	= G+H+I+J	375 131,96
RESTES A REALISER A	Section de fonctionnement	E	0,00	к	0,00
REPORTER EN	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
N+1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT	Section de fonctionnement	= A+C+E	164 372,13	= G+I+K	319 280,50
CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	99 182,85	= H+J+L	55 851,46
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	263 554,98	= G+H+I+J+K+L	375 131,96

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL	DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E 0,00	к 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

SIIS DE BOISCOMMUN - SIIS BOISCOMMUN - CA - 2022 Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Chap.	Libellé	Dépenses engagées	Publié le	Titres restant à émettre
		mandatées	ID : 045	-200071850-20230404-202324-DE
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

Virement à la section d'investissement (2)

Opérat° ordre transfert entre sections (2)

Opérat° ordre intérieur de la section (2)

Total des dépenses d'ordre de

fonctionnement TOTAL

Pour information

D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

023

042

043

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

ID: 045-200071850-20230404-202324-DE

0,00

0,00

74 795,80

142 460,04

0,00

Publié le

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits empl	oyés (ou restant à	employer)		
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
011	Charges à caractère général	131 591,70	81 376,17	0,00	0,00	50 215,53	
012	Charges de personnel, frais assimilés	66 666,67	66 666,67	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	16 703,00	6 193,34	0,00	0,00	10 509,66	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
To	tal des dépenses de gestion courante	214 961,37	154 236,18	0,00	0,00	60 725,19	
66	Charges financières	7 243,00	7 242,87	0,00	0,00	0,13	
67	Charges exceptionnelles	9 200,00	2 893,08	0,00	0,00	6 306,92	
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	132,00	0,00	10.00		132,00	
022	Dépenses imprévues	500,00				and the	
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	232 036,37	164 372,13	0,00	0,00	67 664,24	

74 795,80

74 795,80

306 832,17

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

164 372,13

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chan	Liballá	chap. Libellé Crédits employés (ou restant à employer)				
Chap.	Libelle		Credits emp	loyès (ou restant à	employer)	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	27 769,70	39 400,08	0,00	0,00	-11 630,38
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	133 399,14	134 251,12	0,00	0,00	-851,98
75	Autres produits de gestion courante	2,00	0,00	0,00	0,00	2,00
T	otal des recettes de gestion courante	161 170,84	173 651,20	0,00	0,00	-12 480,36
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	324,00	173,97	0,00	0,00	150,03
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	118,00		E THE	-118,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	161 494,84	173 943,17	0,00	0,00	-12 448,33
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00			0,00
	TOTAL	161 494,84	173 943,17	0,00	0,00	-12 448,33
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 145 337,33				

⁽¹⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽²⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

⁽³⁾ Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID: 045-200071850-20230404-202324-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 000,00	1 480,08	0,00	5 519,92
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	36 273,52	6 254,64	0,00	30 018,88
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	43 273,52	7 734,72	0,00	35 538,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	40 542,28	40 542,28	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	40 542,28	40 542,28	0,00	0,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	83 815,80	48 277,00	0,00	35 538,80
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	83 815,80	48 277,00	0,00	35 538,80
	Pour information	(2) 50 905,85			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				32.5

	RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00		
13	Subventions d'investissement	10 422,99	6 041,60	0,00	4 381,39		
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Total des recettes d'équipement	10 422,99	6 041,60	0,00	4 381,39		
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	20,00	327,00	0,00	-307,00		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	49 482,86	49 482,86	0,00	0,00		
138	Autres subvent° invest, non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00		
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00		
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	H (1)	0,00	The second of th		
	Total des recettes financières	49 502,86	49 809,86	0,00	-307,00		
45	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total	al des recettes réelles d'investissement	59 925,85	55 851,46	0,00	4 074,39		
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	74 795,80					
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00		
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00		
Tota	al des recettes d'ordre d'investissement	74 795,80	0,00		74 795,80		
	TOTAL	134 721,65	55 851,46	0,00	78 870,19		

| Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en préfecture le 07/04/2023 | | Reçu en p

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

- (1) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
- (3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les blens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID: 045-200071850-20230404-202324-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	81 376,17		81 376,17
012	Charges de personnel, frais assimilés	66 666,67		66 666,67
014	Atténuations de produits	0,00	are the second	00,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 193,34		6 193,34
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 71	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	7 242,87 2 893,08 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	7 242,87 2 893,08 0,00 0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	164 372,13	0,00	164 372,13
DO	Pour information 02 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>1</i> 5	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (5)	0,00 0,00		0,00 0,00 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	40 542,28 (8) 0,00		40 542,28 0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	APP	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28 29 39 45	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations (reprises) Prov. pour dépréciat° immobilisations (5) Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5) Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00 0,00 1 480,08 (9) 0,00 6 254,64 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00 0,00 1 480,08 0,00 6 254,64 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5) Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
59		0,0		0,00
3	Stocks Dépenses d'investissement –Total	48 277,0		48 277,00
D	Pour information 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			50 905,85

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁸⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁹⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID: 045-200071850-20230404-202324-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **BALANCE GENERALE DU BUDGET**

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	39 400,08		39 400,08
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	134 251,12		134 251,12
75 76 77 78 79	Autres produits de gestion courante Produits financiers Produits exceptionnels Reprise sur amortissements et provisions Transferts de charges	0,00 0,00 173,97 118,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 173,97 118,00 <i>0,00</i>
	Recettes de fonctionnement – Total	173 943,17	0,00	173 943,17
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1			145 337,33

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 1068	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) Excédents de fonctionnement capitalisés	327,00 49 482,86	0,00	327,00 49 482,86
13 <i>15</i>	Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (4)	6 041,60	0,00 0,00	6 041,60 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00 (8) 0,00	0,00	0,00 0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles(5) Immobilisations reçues en affectation(5) Immobilisations en cours(5) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0
39	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4) Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45 481	Opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)	di di la di	0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	55 851,46	0,00	55 851,46
R 00	Pour information 1 Solde d'exécution positif reporté de N-1			0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁷⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁸⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID: 045-200071850-20230404-202324-DE

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits emplo	yés (ou restant à	employer)	
art (1)		ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	131 591,70	81 376,17	0,00	0,00	50 215,53
60611	Eau et assainissement	500,00	558,80	0,00	0,00	-58,80
60612	Energie - Electricité	16 000,00	11 812,59	0,00	0,00	4 187,41
60621	Combustibles	25 000,00	8 066,11	0,00	0,00	16 933,89
60623	Alimentation	31 671,70	29 366,55	0,00	0,00	2 305,15
60628	Autres fournitures non stockées	300,00	71,44	0,00	0,00	228,56
60631	Fournitures d'entretien	7 000,00	7 014,45	0,00	0,00	-14,45
60632	Fournitures de petit équipement	500,00	59,99	0,00	0,00	440,01
60636	Vêtements de travail	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6064	Fournitures administratives	500,00	99,00	0,00	0,00	401,00
6067	Fournitures scolaires	10 000,00	6 136,75	0,00	0,00 0,00	3 863,25 -9,25
6068	Autres matières et fournitures	20,00	29,25	0,00	0,00	1 000,00
6135	Locations mobilières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
61521	Entretien terrains	1 000,00	9 291,22	0,00	0,00	15 708,78
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	25 000,00 1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	206,00	0,00	0,00	794,00
6156	Maintenance	2 500,00	2 239,67	0,00	0,00	260,33
6161	Multirisques	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6184 6225	Versements à des organismes de formation Indemnités aux comptable et régisseurs	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6227 6228	Divers	3 500,00	4 071,13	0,00	0,00	-571,13
6232	Fêtes et cérémonies	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6251	Voyages et déplacements	100,00	102,86	0,00	0,00	-2,86
6256	Missions	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6261	Frais d'affranchissement	250,00	264,76	0,00	0,00	-14,76
6262	Frais de télécommunications	2 500,00	1 340,00	0,00	0,00	1 160,00
6281	Concours divers (cotisations)	50,00	100,00	0,00	0,00	-50,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	545,60	0,00	0,00	-545,60
012	Charges de personnel, frais assimilés	66 666,67	66 666,67	0.00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	66 666,67	65 969,96	0,00	0,00	696,71
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	696,71	0,00	0,00	-696,71
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres charges de gestion courante	16 703,00	6 193,34	0,00	0,00	10 509,66
65		3 500,00	3 100,85	0,00	0,00	399,15
6531	Indemnités Cotisations de retraite	200,00	100,49	0,00	0,00	99,51
6533 6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	3 000,00	2 992,00	0,00	0,00	8,00
	Autres	3,00	0,00	0,00	0,00	3,00
65888 656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00
TOTA	AL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	214 961,37	154 236,18	0,00	0,00	60 725,19
<u> </u>	= (011+012+014+65+656)					2.40
66	Charges financières (b)	7 243,00	7 242,87	0,00	0,00	0,13
66111	Intérêts réglés à l'échéance	7 243,00	7 242,87	0,00	0,00	0,13
67	Charges exceptionnelles (c)	9 200,00	2 893,08	0,00	0,00	6 306,92
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6714	Bourses et prix	4 000,00	2 893,08	0,00	0,00	1 106,92
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	132,00	0,00	0,00	0,00	132,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	132,00	0,00	0,00	0,00	132,00
022	Dépenses imprévues (e)	500,00				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	232 036,37	164 372,13	0,00	0,00	67 664,24
023	Virement à la section d'investissement	74 795,80	0,00			74 795,80
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00		e al mi	0,00
тот	TAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	74 795,80	0,00			74 795,80
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
<u> </u>	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	74 795,80	0,00			74 795,80
	IOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	14 /95,80	1 0,00			

2022 Envoyé en préfecture le 07/04/2023
Reçu en préfecture le 07/04/2023

(ou re Publié le mplover)

					, ,	
Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits empl	oyés (ou resPa	ıbliéalemployer)	3 LU
art (1)		ouverts			: 045-200071850-202	30404-202324-DE
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	rattachées	réaliser au 31/12	annulés
TOTAL	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	306 832,17	164 372,13	0,	0,00	142 460,04
(=]	Total des opérations réelles et d'ordre)					
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6)Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID: 045-200071850-20230404-202324-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap/	Libellé (1)	0.7.114	Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	
art(1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	27 769,70	39 400,08	0,00	0,00	-11 630,38
7067	Redev. services périscolaires et enseign	24 000,00	34 866,89	0,00	0,00	-10 866,89
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	3 769,70	4 533,19	0,00	0,00	-763,49
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	133 399,14	134 251,12	0,00	0,00	-851,98
744	FCTVA	1 000,00	852,00	0,00	0,00	148,00
74741	Participat° Communes du GFP	119 370,57	120 370,57	0,00	0,00	-1 000,00
74748	Participat° Autres communes	13 028,57	13 028,55	0,00	0,00	0,02
75	Autres produits de gestion courante	2,00	0,00	0,00	0,00	2,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	2,00	0,00	0,00	0,00	2,00
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	161 170,84	173 651,20	0,00	0,00	-12 480,36
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	324,00	173,97	0,00	0,00	150,03
7788	Produits exceptionnels divers	324,00	173,97	0,00	0,00	150,03
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	118,00	0,00	0,00	-118,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	118,00	0,00	0,00	-118,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	161 494,84	173 943,17	0,00	0,00	-12 448,33
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00
	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	161 494,84	173 943,17	0,00	0,00	-12 448,33
	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	145 337,33				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽³⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

⁽⁴⁾ Dont 776.

⁽⁵⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID: 045-200071850-20230404-202324-DE

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	00,0	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	7 000,00	1 480,08	0,00	5 519,92
2188	Autres immobilisations corporelles	7 000,00	1 480,08	0,00	5 519,92
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	36 273,52	6 254,64	0,00	30 018,88
2313	Constructions	36 273,52	6 254,64	0,00	30 018,88
	Total des dépenses d'équipement	43 273,52	7 734,72	0,00	35 538,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	40 542,28	40 542,28	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	40 542,28	40 542,28	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	40 542,28	40 542,28	0,00	0,00
7	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0.00
	TOTAL DEPENSES REELLES	83 815,80	48 277,00	0,00	35 538,80
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
Т	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	83 815,80	48 277,00	0,00	35 538,80
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	50 905,85			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽³⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

⁽⁵⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Dont 192.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID: 045-200071850-20230404-202324-DE

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	10 422,99	6 041,60	0,00	4 381,39
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	6 084,39	2 954,00	0,00	3 130,39
1323	Subv. non transf. Départements	4 338,60	3 087,60	0,00	1 251,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	00,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	10 422,99	6 041,60	0,00	4 381,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	49 502,86	49 809,86	0,00	-307,00
10222	FCTVA	20,00	327,00	0,00	-307,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	49 482,86	49 482,86	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	49 502,86	49 809,86	0,00	-307,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	59 925,85	55 851,46	0,00	4 074,39
021	Virement de la sect° de fonctionnement	74 795,80			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	0,00	0,00		0,00
тотл	AL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	74 795,80	0,00		74 795,80
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	74 795,80	0,00		74 795,80
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	134 721,65	55 851,46	0,00	78 870,19
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

Envoyé en préfecture le 07/04/2023 Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID: 045-200071850-20230404-202324-DE

III – VOTE DU BUDGET DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

ELEMENTS I

>	A2.1
	DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des ren	Montant des remboursements N	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dù au 31/12/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de tresorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						5
5198 Autres crédits de trésorerie						
		0.00				
519 Crédits de trésorerie (Total)		00'0	0,00	00'0	00'0	00'0

(1) Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Is 'agit des interets comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au comptabili compte 6618. Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID: 045-200071850-20230404-202324-DE

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

Nature (Pour bladue ligne, indiquer le (Pour bladue) agement define signature and file signature mobilisation sembrant st dettes assimilés Date du dar de de file des dictié des la file taux sembrant de file sembrant st dettes assimilés Index du view (a) Index du view (Emprunts et	dettes à l'or	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
Nature undered contract) Organisme préteur ou chef signature de file définée de contract) Date de date de file Date de date de de teles (pila) Nominal (2) (3) Taux d'intérêté de teles (pila) Nominal (2) (3) Taux d'intérêté de teles (pila) Devise rembour-rembours et dettes (pila) Taux de teles assimilés Davise rembour-rembours et dettes (pila) Taux d'intérêté de teles assimilés Davise rembour-rembours et dettes assimilés Taux d'intérêté de teles (pila) Davise rembour-rembours et dettes assimilés Taux d'intérêté de teles (pila) Davise rembour-rembours et dettes assimilés Taux d'intérêté de teles (pila) Taux d'intérêté de teles									Taux in	itial				Possibilité	ý
utres emprunts et dettes (total) Lites emprunts (total) Lites emprunts (total) Lites dettes (total)	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour-sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	dicité des rembour-sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé	gorie d'em- prunt (8)
utres emprunts (total) ons à moyen terme tolies (total) utres dettes (total) deferal enéral 638 50	1678 Autres emprunts et dettes (total)					00'0									
utres emprunts (total) untes dettes assimilés untes dettes (total) utres dettes (total) deferal enéral e															
utres emprunts (total) ons à moyen terme bles (total) utres dettes (total) énéral 638 50	168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					00'0									
(total) 638 50	1681 Autres emprunts (total)			10		00'0									
(total) 638 50															
(total) 638 50	1682 Bons à moyen terme					00'0									
ettes (total) ettes (508 50	negociables (wtai)														
	1687 Autres dettes (total)					00'0									
	Total général					638 500,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID: 045-200071850-20230404-202324-DE

Envoyé en préfecture le 07/04/202
2001 on préfecture la 07/04/2022

Publié le

0,00 00'0

0,00 0,00

00'0

0,00

00'0

00,0 0,00

ID: 045-200071850-20230404-202324-DE

0,00

00'0

0,00

0,00

168 Emprunts et dettes assimilés (Total)

1678 Autres emprunts et dettes (total)

1682 Bons à moyen terme négociables

1687 Autres dettes (total)

(total)

1681 Autres emprunts (total)

1676 Dettes envers locataires-acquéreurs

(total)

1675 Dettes pour METP et PPP (total)

00'0

0,00

00'0

00'0

00,0

0,00

0,00

0,00

00,00 0,00 00'0 Intérêts perçus (le cas échéant) 483,15 Annuité de l'exercice 0,00 7 242,87 6 393,84 365,88 7 242,87 0,00 0,00 Charges d'intérêt (15) 32 761,36 6 246,51 1 534,41 40 542,28 40 542,28 Capital A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite) ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N 1,071 4,778 14 Emprunts et dettes au 31/12/N Taux d'intérêt Index (13) Type de faux (12) ш ш résiduelle années) (eu 3,17 3,67 IV - ANNEXES 0,00 00'0 38 907,95 143 377,36 6 838,20 Capital restant dû au 189 123,51 189 123,51 31/12/N couverture éventuelle d'emprunt après Ξ A-1 A-1 00'0 00'0 0,00 00'0 0,00 Montant couvert Couverture ? 0 0 0 0 0 (Pour chaque ligne, índiquer le numéro de 16441 Emprunts assortis d'une option de 163 Emprunts obligataires (Total) établissements financiers (Total) 1643 Emprunts en devises (total) 1641 Emprunts en euros (total) 164 Emprunts auprès des

212,79

ICNE de l'exercice

A2.2 2

212,79 212,79 00'0 00'0 00'0 0,00 0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,0

0,00

0,00

0,0

0,00

0,00

1671 Avances consolidées du Trésor (total)

1672 Emprunts sur comptes spéciaux

0,00

0,00

165 Dépôts et cautionnements reçus tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)

(Total)

00000954125 70041165688 70044065739 167 Emprunts et dettes assortis de

conditions particulières (Total)

0,00 00'0

00'0 00'0

00'0

00'0

					<u></u>	Emprunts et dettes au 31/12/N	u 31/12/N				
						Taux d'intérêt	intérêt		Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numêro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dù au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de Index (13) (12)	Niveau de taux d'intérêt d'intérêt au 31/12/N (14)	u vx ·êt Capital N	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
Total général		00'0		189 123,51				40 542,28	7 242,87	00'0	212,79

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage). (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année. (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) II s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 86111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668. (16) Indiquer les intérèts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768. Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID: 045-200071850-20230404-202324-DE

				ן ן ן	IV - ANNUTATIO								<u>≥</u>	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	3ILAN – ETA'	T DE LA DET	TE – RE	PARTI	ION DE	S EMPR	UNTS PA	- REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	URE DE	TAUX			A2.3	
	A2.3 – RE	- REPARTITION DES EMPRUI	DES EM	PRUNT	S PAR 9	STRUCT	URE DE "	NTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)	S A1)				Account of the contract of the	
Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dū au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu-	Niveau du taux au 31/12/N	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant	
			[] - 3014] - 3144										OB CONTRACT	
	00'0	00'0						00'0			00'0	00,0	00'0	
	00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0	
	00'0	00'0						00'0	112		00'0	00'0	00'0	
	00'0	00'0					Ŷ.	00'0			00'0	00'0	00,0	
	00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0	
	00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0	
	00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	Pu % #D	1
pe de structure de taux (de A à F salon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur bute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles. The contracture de taux (de A à F salon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le part du nominal couvert et la part non couverte. The contracture separément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte. The separément la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1: Indice zone euro / 2: Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3: Ecart indice zone euro / 5: écarts d'indices acce euro / 6: autres indices. The indiquer le montant, l'index ou la formula correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur foute la durée du contrat. The indiquer le montant, l'index ou la formula correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur foute la durée du contrat. The indiquer le montant, l'index ou la formula correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur four le des échéance. The indiquer le montant, l'index ou la formula correspondant au taux maximal du contrat d'échéance. The indiquer le montant d'échange et comptabilisés à l'article 668. The indiquer le montant d'échange et comptabilisés à l'article 668. The indiquer l'indiquer l'indiquer le montant d'échange et comptabilisés à l'article 668.	F selon la classification ritelle d'un emprunt, in taur deux lignes la pagie de la circulaire du lices hors zone euro / 6 ul a formule correspon ul a formule correspon de remboursement défit en la l'article 66111 et d'Abblitsés au 768.	n de la charte de bonne didiquer séparément sur du capital restant dû 25 juin 2010 sur les pr 3 : autres indices. Adant au taux minimal cidant au taux maximal initif de l'emprunt au 31 nts à taux variables, inc les intérêts éventuels dies intérêts éventuels d	e conduite) en deux lignes la couvert et la produits financie de pur contrat de pur la contrat d	fonction du r part du norr aart non couv ars (de 1 à 6 ret sur toute s échéant, à u moyen du	du risque le plus élevé à couri nominal couvert et la part non couverte. à 6). 1 : Indice zone euro / 2 oute la durée du contrat. It à la prochaine date d'échéé n du taux constaté sur l'année. l'échange et comptabilisés à l's	levé à courir sı la part non cot ne euro / 2 : In ne euro / 2 : In ntrat. ntrat. iate d'échéance sur l'année.	ur toute la duré. uverte. idices inflation 1 e.	e de vie du contrat de française ou zone eu	e prêt et après rro ou écart er	opérations c	le couverture éventue es / 3 : Ecart indice z	lles.	0 : 045-200071850-20230404-202324-DE	nvoyé en préfecture le 07/04/2023 eçu en préfecture le 07/04/2023

Autres types de structures (F)

TOTAL (E)

TOTAL GENERAL

TOTAL (F)

Multiplicateur jusqu'à 5 (E)

TOTAL (D)

multiplicateur jusqu'à 5 capé Multiplicateur jusqu'à 3 ou

Option d'échange (C)

TOTAL (B)

TOTAL (C)

(Pour chaque ligne, indiquer le

numéro de contrat) (1) risque le plus élevé

structure de taux selon le

Emprunts ventilés par

Echange de taux, taux variable

simple plafonné (cap) ou

encadré (tunnel) (A)

Barrière simple (B) TOTAL (A)

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart en euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices,

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prét sur toute la durée du contrat.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668. (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 07/04/2023	
Reçu en préfecture le 07/04/2023	

Publié le

ID: 045-200071850-20230404-202324-DE

4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV - ANNEXES

N A2.4

		A2.4 – TYPOLC	A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	TITION DE L'ENCO	URS (1)		
	indices contained	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(9)
	dices sous jaceins	Indices zone euro	Indices inflation française	Ecarts d'indices zone euro	Indices hors zone euro et	Ecarts d'indices hors zone	Autres indices
			ou zone euro ou écart entre		écarts d'indices dont l'un	euro	
Structure			ces indices		est un indice hors zone euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de	Nombre de produits	r	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	00'0	00'0	00'0	00'0	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	189 123,51	00'0	00'0	0,00	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours	00'0	00.0	00'0	00'0	0,00	
	Montant en euros	00'0	0,00	0,00	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits						1 1
(F) Autres types de structures	% de l'encours						lié le 045-2 00'0
	Montant en euros						2000

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 07/04/2023 Reçu en préfecture le 07/04/2023 Publié le ID: 045-200071850-20230404-202324-DE A2.5 2

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV - ANNEXES

	Empi	Emprunt couvert						Instrument de couverture	uverture	٠			
-						-				Périodicité		Primes éventuelles	ntuelles
(Pour chaque ligne, indiquer	Référence de	Capital restant Date de fin	Date de fin	Organisme	Type de	nature de la couverture	Notionnel de	Date de début Date de fin	Date de fin	e .	Montant des	Primes payées	Primes
le numéro de contrat)	l'emprunt couvert	dû au 31/12/N	du contrat	co-contractant	couverture	(change on	l'instrument de	du contrat	du contrat	reglement	commissions		reçues pour
					()	taux)				intérêts (4)		d'option	d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		00'0					0,00				00'0	0,00	00'0
Taux complexe (total) (2)		00'0					00'0				00'0	00'0	00'0
Total		00'0					00'0				00'0	00'0	00'0

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts: A: annuelle, M: mensuelle, B: bimestrielle, S: semestrielle, T: trimestrielle, X: autre.

Envoyé en préfecture le 07/04/2023 Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID: 045-200071850-20230404-202324-DE

IV – ANNEXES	2
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

(suite)
7
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (§
Ö
DE
ATIONS
SOPER
DES
- DETAIL
A2.5

				Effet de l'in	Effet de l'instrument de couverture	ure		
Instruments de couverture		Taux payé		Taux reçu (7)	(2,	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	s depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)
(Pour chaque ligne, indiquer le Référen numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération Après opération de couverture
Taux fixe (total)						00'0	00,00	0
Taux variable simple (total)						00'0	00'0	0
Taux complexe (total) (2)						00'0	00'0	
Total						0,00	00'0	0

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID: 045-200071850-20230404-202324-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSI PROPRES	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S =A + B	40 542,28	I 40 542,28
16 Empru	ints et dettes assimilées (A)	40 542,28	40 542,28
1631	Emprunts obligataires	0.00	0,00
1641	Emprunts en euros	40 542,28	40 542,28
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	40 542,28	0,00	50 905,85	91 448,13

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID: 045-200071850-20230404-202324-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

A tot /4\	Libellé (1)	Crédits de l'exercice	Réalisations
Art. (1)	Libelle (1)	(BP + BS + DM + RAR N-1)	Realisations
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	74 815,80	III 327,00
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	20,00	327,00
10222	FCTVA	20,00	327,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent ^e invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (2)	74 795,80	0,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	74 795,80	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	327,00	0,00	0,00	49 482,86	49 809,86

	Mont	ant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	11	91 448,13
Ressources propres disponibles	IV	49 809,86
Solde	V = IV - II (3)	-41 638,27

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

IV - ANNEXES

ID: 045-200071850-20230404-202324-DE ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

B1.7

B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
Entreprises		
Personnes physiques		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
Régions		
<u>Départements</u>		
Communes		
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,)		
Autres		
TOTAL GENERAL	0,00	

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID: 045-200071850-20230404-202324-DE

IV – ANNEXES	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N
IV – ANNEXES	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT

> 2

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMP	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	(3)	EFFECTIFS BUDG	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	EMPLOIS 7T (4)
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	0,00
Directeur général des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général adjoint des services		00'0	00,00	00,00	00,0	00,00	00,0
Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		00,0	00'0	00,0	00,0	00,0	00,0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00,0
FILIERE TECHNIQUE (c)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,0
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SPORTIVE (g)		00,0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,0
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00,0
FILIERE POLICE (j)		00,0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		00,0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		00,0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	IV – ANNEXES	N
	S – ETAT DU PERSONNEI	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

		_				
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMU	REMUNERATION (3)	CONTRAT	IRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				00'0		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TEGH : Technique.
URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).
S: Social.
MX : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sporff.
CULT : Culturel
CULT : Culturel
MM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une flière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuells bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée prifondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347. (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un trailement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 07/04/2023 Reçu en préfecture le 07/04/2023

D: 045-200071850-20230404-202324-DE

Publié le

Page 32

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID: 045-200071850-20230404-202324-DE

IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES: Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation: 01/01/2000

Présenté par (1) Le Président. A, le 01/01/2000 Le Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .

A, le 01/01/2000

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.

Envoyé en préfecture le 07/04/2023 Reçu en préfecture le 07/04/2023 52LO

ID: 045-200071850-20230404-202324-DE